

**Nombre de conseillers:**

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

**PROCES VERBAL  
Du mardi 16 novembre 2015  
A 20h00**

L'an deux mille quinze, le seize novembre, vingt heures et trente minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal à la mairie de Châteauneuf-Les-Bains, sous la présidence Monsieur Daniel SAUVESTRE Maire, de la commune

**Étaient présents:** NOUZILLE Jean-Yves, ROUGIER Gérard, PEYRARD-BONNARD Jacqueline, MIOCHE Michel, BAFFIER Guillaume, THIERRY Josiane, FOULQUIÉ Vincent, DUREL Karine, ESPAGNOL Pierre GOUAZÉ Nicolas.

**☞ COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION**

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière réunion. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents

**☞ PLAN DE FINANCENEMT DE LA TRANCHE 2 A L'ETABLISSEMENT THERMAL**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que notre dossier de subvention au titre du FNADT n'a pas été retenu pour la création d'un espace « Bien-être et détente » aux thermes de Châteauneuf-les-Bains. Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Postes de dépenses	En euros	Origine	En euros	%
		<b>Aides publiques</b>		
travaux	771 120.00	Conseil général	162 315.00	16.18%
Honoraires	231 838.00	Conseil régional	162 315.00	16.18%
		Etat	150 000.00	14.95%
		Europe		
		<b>s/ total</b>	<b>474 630.00</b>	<b>47.32%</b>
		<b>Emprunts</b>	<b>395 000.00</b>	
		<b>Ressources propres</b>	<b>133 328.00</b>	
<b>TOTAL HT</b>	<b>1 002 958.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 002 958.00</b>	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- Approuve ce projet tranche 02 concernant l'activité « détente et bien-être »
- Approuve le plan de financement ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à déposer les dossiers auprès de différents partenaires financiers
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.